

Monsieur Albert GOFFART
Directeur A.A.T.L. – D.U.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf : 13/pfd/181112
N/Réf. : AVL/ah/SGL-2.215/s411
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : SAINT-GILLES. Place Bara – Tour du Midi. Extension d’une station de radiocommunication en toiture de l’immeuble.
Dossier traité par Mme F. Remy.

En réponse à votre lettre du 5 avril 2007 sous référence, réceptionnée le 11 avril, nous avons l’honneur de vous communiquer **l’avis favorable** émis par notre Assemblée en sa séance du 25 avril 2007, concernant l’objet susmentionné.

Le dossier concerne l’extension d’une station de radiocommunication en toiture de la Tour du Midi qui est visible depuis de nombreux endroits dans la ville. La demande porte sur l’ajout d’une station-relais et de 3 antennes de radiocommunication (UMTS / opérateur Base) en toiture de l’immeuble située au niveau +170.00. Les antennes seront installées sur des poteaux de ca. 7.50 m. de haut.

La Commission ne voit pas d’objection à cette installation. L’ajout d’antennes à un bâtiment d’une telle échelle ne portera pas atteinte aux perspectives depuis les environs. Conformément aux dispositions du R.R.U., l’implantation des antennes n’est pas non plus préjudiciable à l’esthétique de l’immeuble concerné.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copies à : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz)